



AANR - sarl d'architecture
1 rue Volant - 92000 NANTERRE
n° d'inscription à l'Ordre des Architectes : 079523

Maitre d'Ouvrage :
Copropriété du 30 rue de la Croix - 92000 Nanterre
Représentée par Monsieur Philippe Gras
30 rue de la Croix - 92000 Nanterre

Référence Dossier	30CROIX
DATE	12/05/2023
TARIF HORAIRE TTC	130,00 €
BUDGET TRAVAUX	sans objet

PROPOSITION DE MISSION

DIAGNOSTIC TECHNIQUE ET ARCHITECTURAL

30 rue de la Croix - 92000 Nanterre

A RELEVÉS DE MESURES / PLANS

La réalisation de relevés de mesures sur place et la réalisation de plan ne sont pas prévus.

Le diagnostic s'appuiera sur les plans fournis par le Maître d'Ouvrage et des photographies

- _ Tracé en plan (format .dwg)
- _ Mise en page et présentation, impression et frais divers

<i>Sous-total TTC des honoraires pour la phase A</i>	<i>0,00</i>	<i>H</i>	<i>0,00 €</i>
--	-------------	----------	---------------

B DIAGNOSTIC GENERAL

Les lots traités seront les suivants :

- _ Charpente / couverture :
- _ Maçonnerie / gros-œuvre / structure / planchers / façades
- _ Plans de façades cotés et légendés
- _ Réseaux (eau / électricité / courants faibles / gaz, etc.)
- _ Isolation / ventilation / chauffage / ECS

B1. DIAGNOSTIC TECHNIQUE SYNTHETIQUE

Réalisation du diagnostic général synthétique comprenant :

- _ Une visite des parties privatives et nouvelle visite des parties communes
- _ Descriptifs et analyses des pathologies observées par lot et/ou par zone
- _ Photographies et légendes explicatives
- _ Croquis et/ou tous autres éléments nécessaires à la compréhension des travaux

20,00	H
-------	---

B2. PHASAGE DES TRAVAUX / ENVELOPPE DE TRAVAUX

- _ Proposition de phasage des travaux en fonction de leur degré de priorité
- _ Enveloppes prévisionnelles de travaux, par phase
- _ Echange et mise au point du dossier en cours d'élaboration

4,00	H
------	---

<i>Sous-total TTC des honoraires pour la phase B</i>	<i>24,00</i>	<i>H</i>	<i>3 120,00 €</i>
--	--------------	----------	-------------------

C RESTITUTION

Présentation du diagnostic et des conclusion lors de l'Assemblée Générale ou lors d'une réunion prévue à cet effet

2,00	H
------	---

<i>Sous-total TTC des honoraires pour la phase C</i>	<i>2,00</i>	<i>H</i>	<i>260,00 €</i>
--	-------------	----------	-----------------

TOTAL TTC	3 380,00 €
------------------	-------------------

dont HT	2 816,67 €
dont TVA (20%)	563,33 €

Conditions générales

CONDITIONS DE PAIEMENT : Un acompte sera demandé dès validation de la mission, des factures intermédiaires seront émises en fonction de l'avancement du dossier. Le solde sera à régler à la remise de l'analyse comparative des offres

DELAIS DE REALISATION : 16 semaines à compter de la date de réception de l'acompte

ASSEMBLEE GENERALE : Dans le cas où plusieurs appels d'offres auraient été réalisés et seraient à présenter lors de l'AG, les temps prévus dans les différentes propositions de missions ne seront pas additionnés (non cumulables)

DOCUMENTS : Les documents produits et reçus lors seront remis au Syndic et au Conseil Syndical sous forme numérique et sous forme papier sur la base de 4 exemplaires

Signature du Maître d'Ouvrage

Signature de l'architecte

